



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 11 février 2015

Communiqué de presse

TERRITOIRES MOTEURS DE LA TRANSITION ENERGETIQUE : L'ÉTAT ACCOMPAGNE LES PROJETS INNOVANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES



Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais se félicite de l'annonce par la ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie des résultats de l'appel à projets « **territoires à énergie positive pour la croissance verte** ».

La volonté de l'Etat est de donner une impulsion forte pour encourager les actions concrètes des collectivités locales qui peuvent contribuer à :

- atténuer les effets du changement climatique,
- encourager la réduction des besoins d'énergie et de développement des énergies renouvelables locales,
- faciliter l'implantation de filières vertes en vue de créer des emplois.

L'objectif est également de faire de notre pays et de la région Nord - Pas-de-Calais, un exemple lors de la Conférence Climat de Paris 2015.

En région, une vingtaine de collectivités ont exprimé le souhait de s'engager dans la mutation énergétique et économique. Les collectivités lauréates se répartissent sur 17 territoires en 2 catégories :

- 13 territoires à énergie positive pour la croissance verte, qui ont d'ores et déjà identifié des actions opérationnelles,
- 4 territoires à énergie positive en devenir qui définissent les bases d'une programmation à long terme.

Les projets innovants de ces collectivités seront accompagnés par le **fonds spécial pour la transition énergétique** pour un montant compris entre 500 000 euros et 2 millions d'euros selon la nature des projets, en complément des aides fiscales, subventions de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et de l'agence nationale de l'habitat (ANAH), programmes budgétaires, prêts aux collectivités, tarifs d'achat de l'énergie...

Ces financements doivent permettre d'accompagner rapidement des projets qui contribuent efficacement à la baisse de la consommation d'énergie sur le territoire, à la production d'énergie renouvelable et à la mobilisation citoyenne.